



Parcours Hébergement Financier

Prérequis : avoir suivi la formation « Parcours Hébergement Hors Financier »

Sommaire

- ✓ Principes
- ✓ Terminologie utilisée
- ✓ Exemples type
- ✓ Configuration /personnalisation
- ✓ Tableau de détail
- ✓ Actions possibles
- ✓ Gestion Caution
- ✓ Gestion APL
- ✓ Gestion Epargne
- ✓ Relevé de compte individuel
- ✓ Enregistrement ressources : uniquement cas participation
- ✓ Gestion Dettes et Impayés
- ✓ Régularisation
- ✓ Cas particuliers : jours de gratuité
- ✓ Corriger un événement
- ✓ Tableaux de synthèse
- ✓ Documents accessibles
- ✓ Changement de logement
- ✓ Statistiques
- ✓ Annexes

Principes

Le logiciel de chaque base

- ✓ est multi dispositif
- ✓ Gère « Terme échu » et « à échoir »
- ✓ Gère des appels/Avis d'échéance et Quittances
- ✓ Gère les modes « % des revenus » ou « Loyer »
- ✓ Gère les Cautions, APL, Dettes et Epargne

Règles

- 1) Il n'y a pas de distinction entre logement et hébergement dans le logiciel
- 2) Les montants sont exprimés en euros
 - Les saisies des séparations entre euros et centimes peuvent être une virgule ou un point
- 3) On ne peut pas modifier tout ce qui est antérieur à une quittance générée
 - ➔ sinon il faut annuler la/les quittances
- 4) Les loyers et participations sont calculés en proportions du nombre de jours d'affectation dans le mois
- 5) Le loyer est exprimé en euros par mois sauf si le montant est suivi « /J » alors cela signifiera que le montant du loyer sera calculé selon le nombre de nuits
 - Exemples : « 354 » = le montant est de 354 euros par mois, ou « 3/J » = le montant du loyer est de 3 euros par jour

Terminologie utilisée

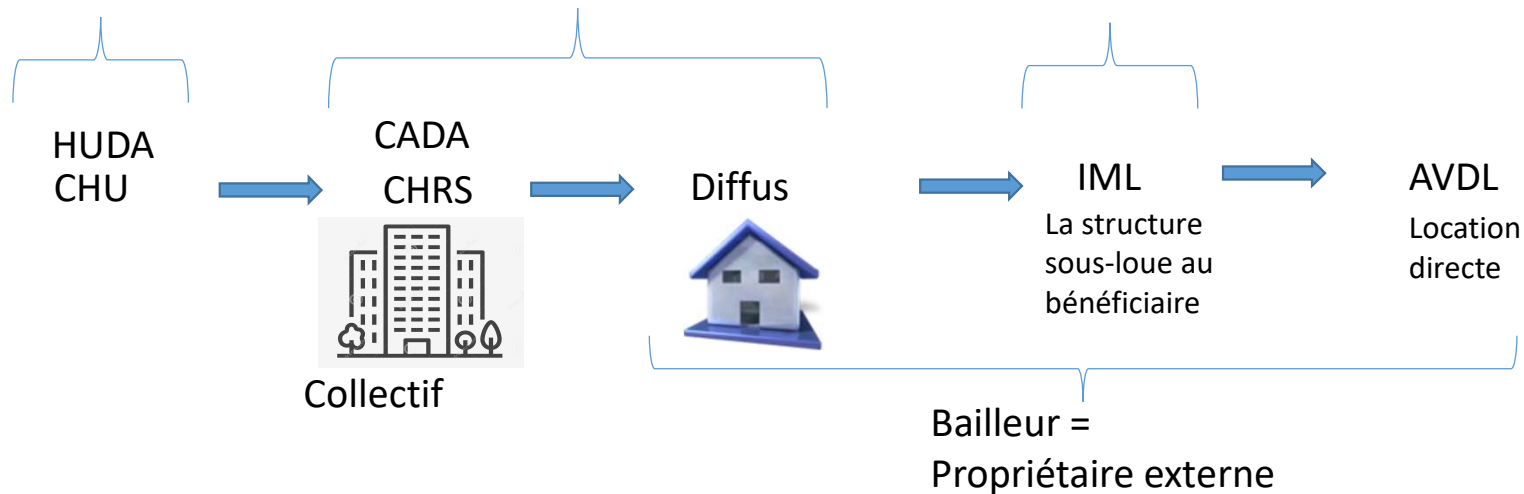
- **Nuits** : nombre de nuits passées dans le logement/hébergement, quelque soit le nombre de personnes ou de places
- **Nuitées** : nombre de nuits passées dans logement/hébergement **multiplié par** le nombre de personnes ou de places
- **Terme échu** : le loyer est payé par le locataire en fin de mois.
- **Terme à échoir** : le paiement doit se faire en avance
- **Affectation** : correspond à l'association d'une personne ou famille à un logement/hébergement
- **Séjour** : correspond à l'association d'une personne ou famille à un ou plusieurs logement/hébergement, si les affectations sont consécutives et correspondent au même nombre de places et au même dispositif
- **Impayés** : montant qu'il reste à payer lors de l'émission qu'une quittance, ce montant est reporté sur l'avis d'échéance du mois suivant
- **Trop perçu** : montant reçu en trop lors de l'émission qu'une quittance, ce montant est reporté sur l'avis d'échéance du mois suivant
- **Dettes** : montant du prêt d'argent que la structure accorde à la personne. Ce montant n'apparaît pas dans les Avis d'échéance et quittances
- **Appel ou avis d'échéance** : document envoyé par le propriétaire d'un logement /hébergement à son occupant pour lui informer qu'il doit régler son loyer et les charges locatives
- **Quittance** : document qui atteste le paiement du loyer et des charges.
- **Caution** : dépôt de garantie exigé par la structure. Ce montant est associé au logement/hébergement, Ce montant n'apparaît pas dans les Avis d'échéance et quittances
- **Epargne** : montant que le bénéficiaire confie à la structure pour constituer un capital
- **Régularisation** : montant (« à charge » ou « Restitution ») apparaissant sur l'avis d'échéance / quittance pour traiter des items autres que loyer, paiement, charges, APL, impayés, trop perçus. Par exemple : Régularisation de charges, remboursement de trop perçu, etc.
- **Loyer** : montant demandé pour l'occupation du logement/hébergement par défaut en euros par mois
- **Charge** : montant demandé pour couvrir les charges pendant l'occupation du logement/hébergement
- **Prestations** : montants associées aux prestations réalisées par la structures auprès du bénéficiaire; Elles apparaissent sur la quittance

Rappel

Parfois Participation
forfaitaire
(vu comme un Loyer pour le
logiciel)

Participation = % revenus
« Terme échu »

Loyer Bailleur
« Terme à échoir »



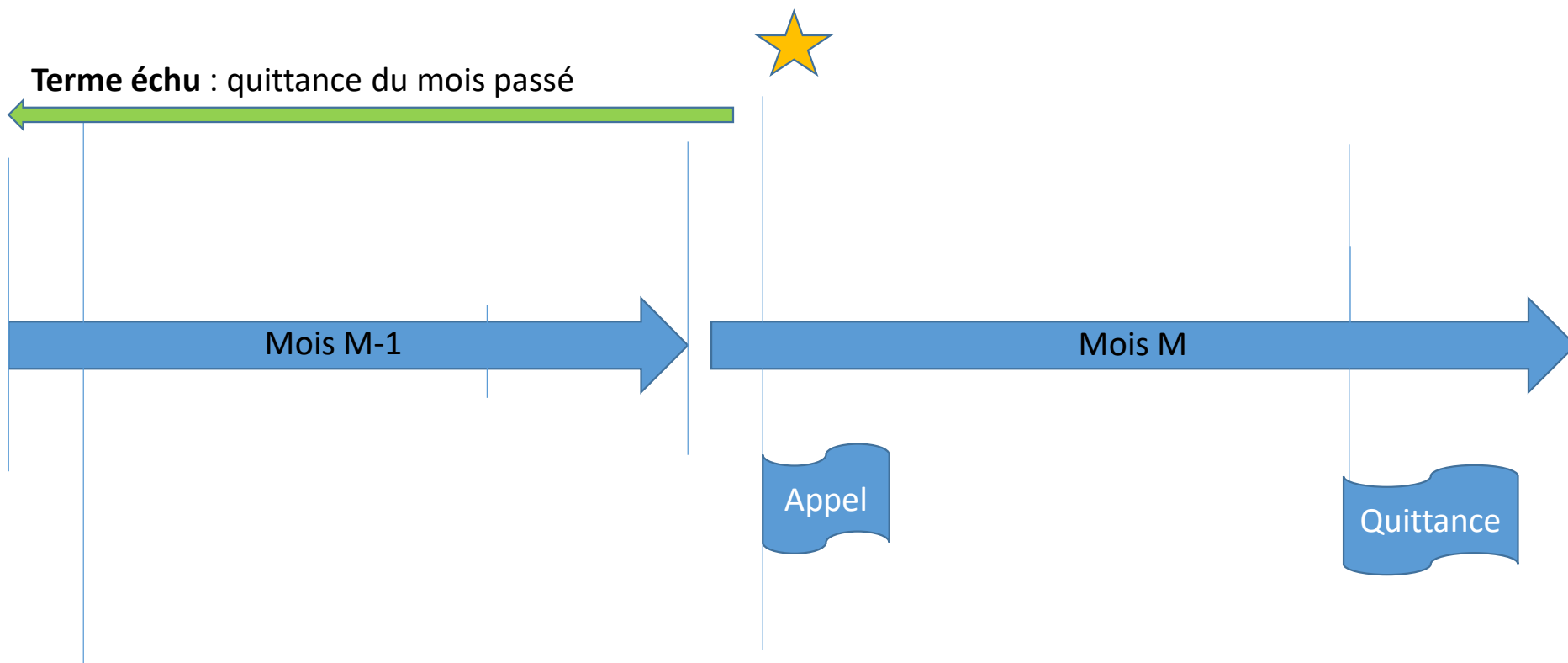
Exemple:

1 logement de 3 places occupé du 1^{er} au 15 par 2 personnes

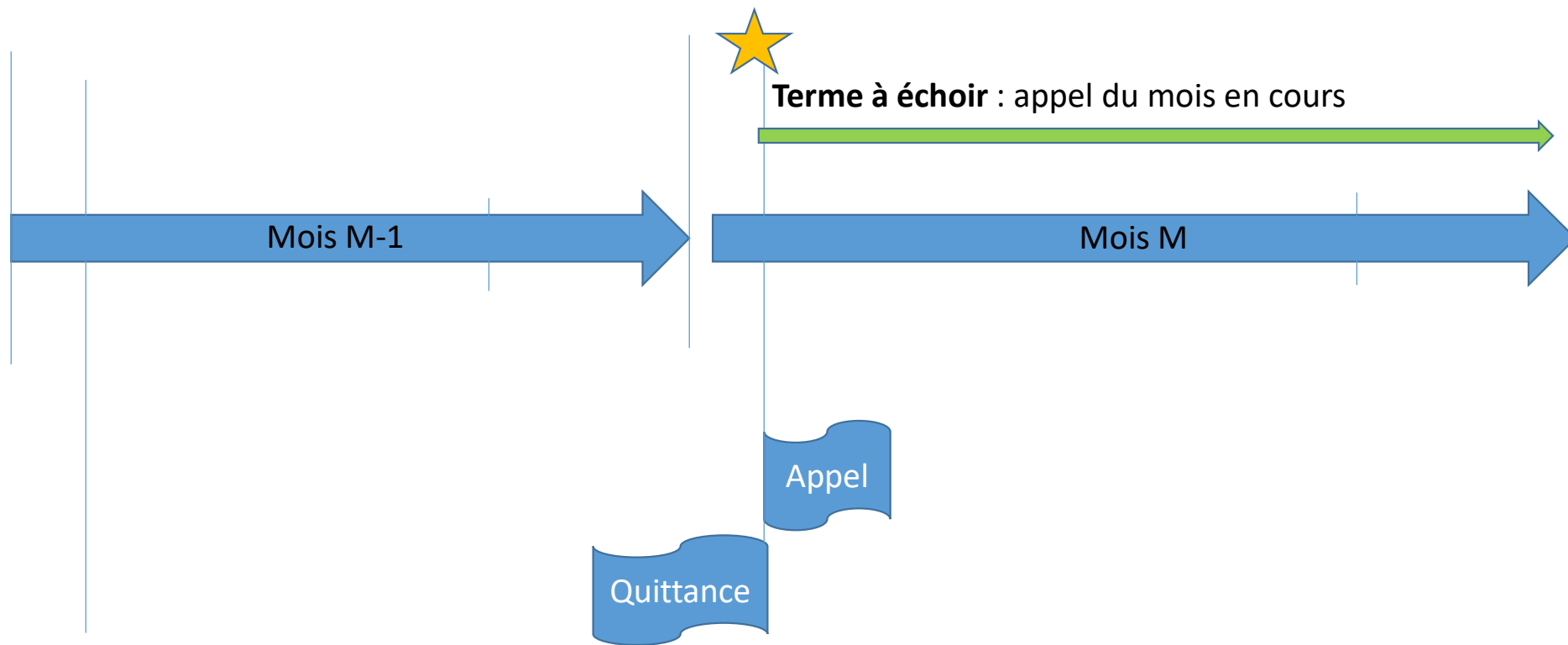
⇒ 15 Nuits sur 30 possibles

⇒ 30 nuitées sur 90 nuitées possibles

Terme échu



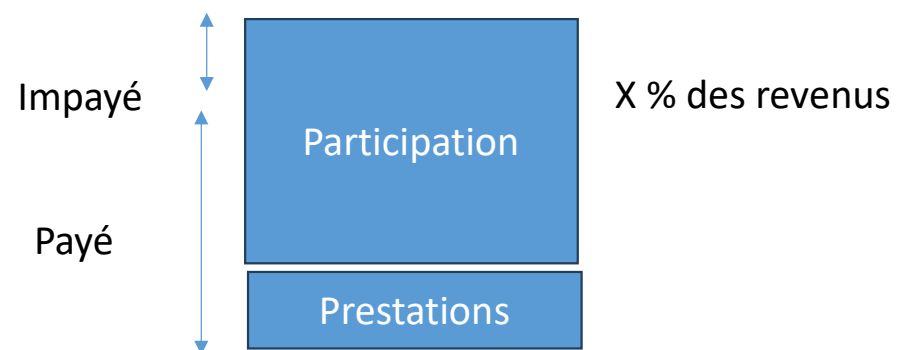
Terme à échoir



Exemple type : Participation seule

Conditions

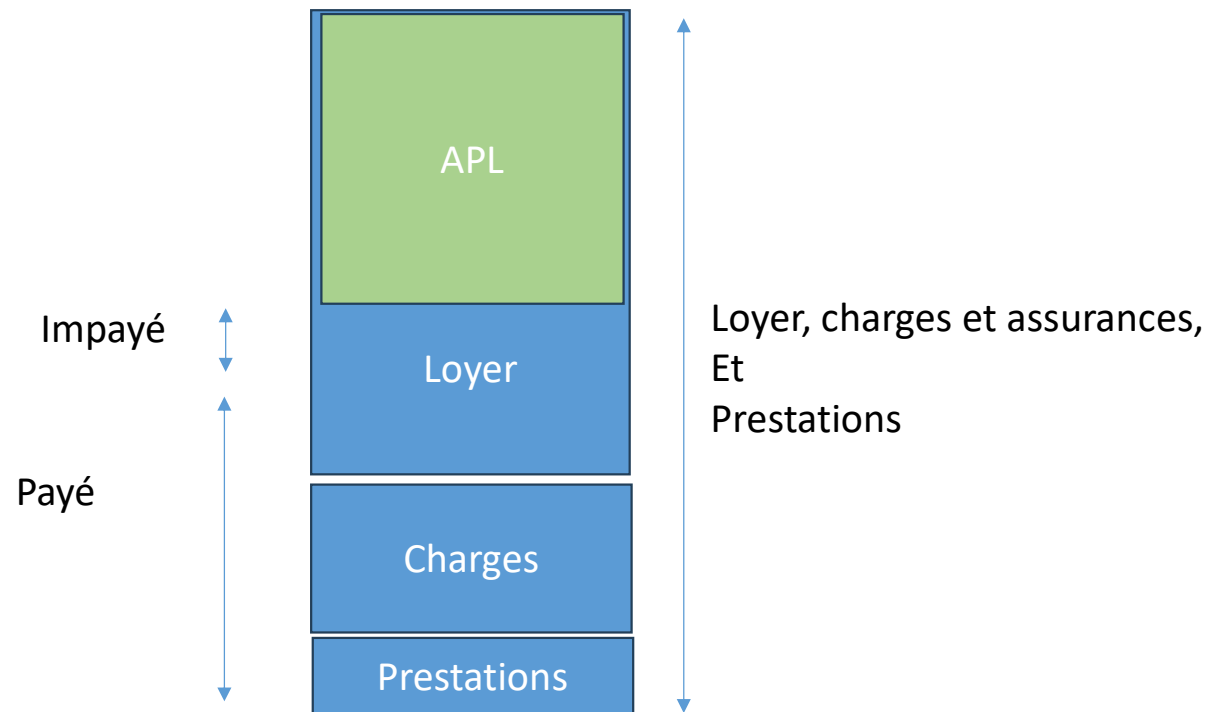
- Le champ participation du bénéficiaire est rempli
- Le champ Loyer du logement est non rempli



Exemple type : Loyer

Conditions

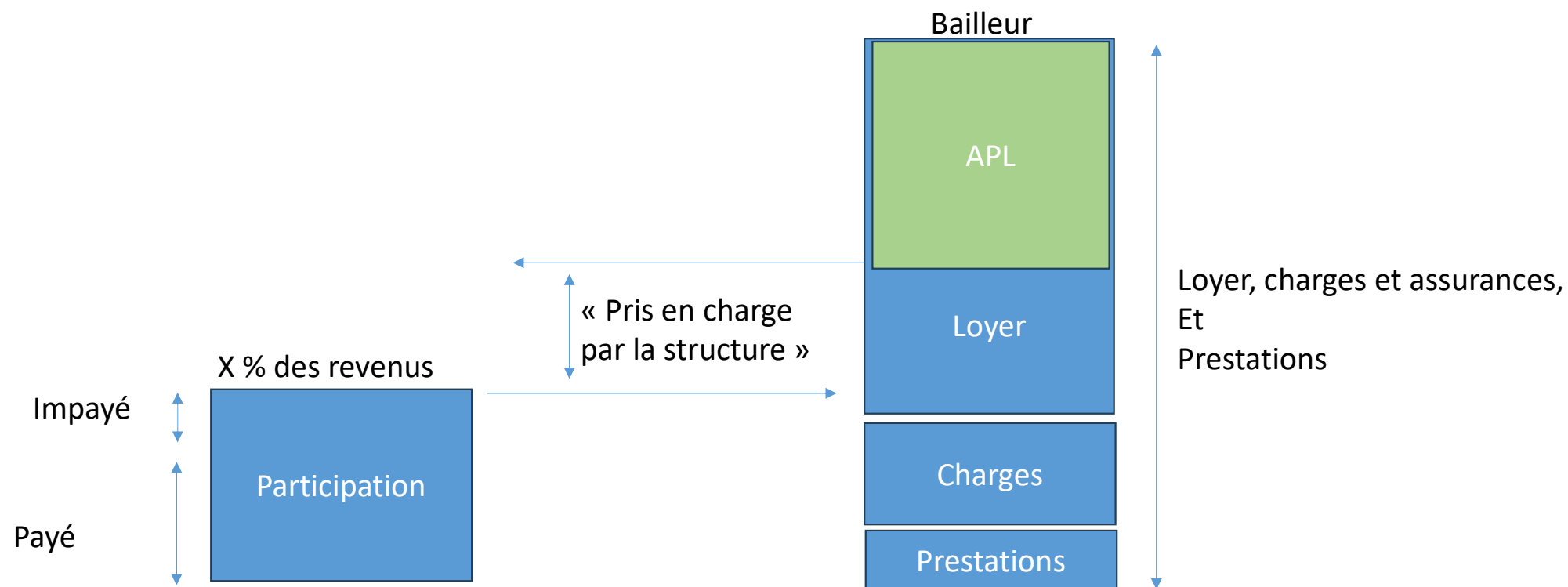
- Le champ participation du bénéficiaire n'est pas rempli (ne pas mettre 0)
- Le champ Loyer du logement est rempli.



Exemple type : Participation et Loyer

Conditions

- Le champ participation du bénéficiaire est rempli
- Le champ Loyer du logement est rempli.



Configuration

Il est possible de configurer les paramètres suivants (A demander à Adiléos) :

- **Signataire des documents**
 - Soit l'utilisateur connecté soit un des responsables

- **Droits d'accès aux aspects financiers pour les profils Agent d'Accueil et Acteur Social**
 - Les responsables et comptables ont un accès permanent
 - Cela concerne
 - Saisie des montants de revenus,
 - Visualisation et Génération des Avis d'échéance et Quittance
 - Gestion des subventions et secours

- **Information sur avis d'échéance**
 - Condition de paiement
 - RIB
 - Commentaire

- **Loyer / Participation arrondi**
 - Oui / Non

- **Liste des prestations possibles**

Signature Attestations : NGUYEN Richard ▼

Droit accès Financier : AS+Resp+Comptable ▼

- Condition paiement : Paiement attendu avant le 6 du mois, par CB, chèque ou Virement

- RIB : FR7616798000010000219193349

- SIRET / ARE:

- Prestations : Demi-pension(-75 €) ▼

Demi-pension(-75 €)
Pension complète (-130 €)

Jours clés : jour du mois pour l'appel et relance. Modifiable par comptable / responsable. Aucun impact sur le fonctionnement

Actions

Loyers/ Participations

Appels

Quittances + Appel APL automatique

Régularisation (A charge)

Régularisation (Restitution)

Jours de gratuité

Paiement Participation/loyer

Annulation Quittance

Le logiciel gère pour chaque locataire/hébergé plusieurs « comptes »

APL	Caution	Dettes	Epargne
Appel APL automatique avec Quittance	Appel Caution	Accord de dettes	Apport
Paiement APL reçu	Paiement Caution	Paiement dettes	Retrait
Remboursement APL	Remboursement caution		
Manque APL			

Situation financière - APL : -755 € - Caution : 0 € / 0 € - Dettes : 0 € - Epargne : 0 € - Capacité épargne : 10 -

Solde des APL

Montants payés des cautions vs montants demandés

Solde des dettes

Solde de l'épargne

Capacité d'épargne

Tableau détaillé mois par mois

Le tableau affiche 4 mois c'est-à-dire le mois courant (utile pour terme à échoir) et les 3 derniers mois (pour traiter les termes échus) : il est possible de modifier l'historique dans la fiche de chaque bénéficiaire

Pour que ce tableau apparaisse, il faut que la gestion financière s'applique : soit il y a une participation soit il y a un loyer

[1 rue Madeleine \(L\)](#): [BLABLA Car](#) (05/04/2023-)

05/2024	06/2024	07/2024	08/2024
<p>Référence = 04506-0524-2</p> <p>--- Occupation 1 rue Madeleine --- du 01/05/2024 au 31/05/2024 Situé 1 rue Madeleine</p> <p>+ Demi-pension : 75.00 € - Provision APL : 151.00 € + Loyer : 800.00 €</p> <p>Reste à payer de 724 € </p> <p>Impayés (-724.00 €)</p> <p>Reception APL 151.00 €</p>	<p>Référence = -0624-3</p> <p>--- Occupation 1 rue Madeleine --- du 01/06/2024 au 30/06/2024 Situé 1 rue Madeleine</p> <p>+ Demi-pension : 75.00 € + Impayé : 724 € - Provision APL : 151.00 € + Loyer : 800.00 €</p> <p>Reste à payer de 1448 €</p> <p></p> <p>Annuler l'appel</p> <p>Impayés</p> <p>Réception paiement</p> <p>Générer la quittance</p>	<p>Référence = -0724-1</p> <p>--- Occupation 1 rue Madeleine --- du 01/07/2024 au 31/07/2024 Situé 1 rue Madeleine</p> <p>+ Demi-pension : 75.00 € - Provision APL : 151.00 € + Loyer : 800.00 €</p> <p>Reste à payer de 724 €</p>	<p>Référence = -0824-1</p> <p>--- Occupation 1 rue Madeleine --- du 01/08/2024 au 31/08/2024 Situé 1 rue Madeleine</p> <p>+ Demi-pension : 75.00 € - Provision APL : 151.00 € + Loyer : 800.00 €</p> <p>Reste à payer de 724 €</p>
01/05/2024 Appel APL de 151.00 €	01/06/2024 Appel APL de 151.00 €		
21/05/2024 Appel Caution de 123 €	21/06/2024 Paiement Caution de 23 €		21/08/2024 Paiement Caution de 20 €
			21/08/2024 Accord Dette de 567 € 29/08/2024 Paiement Dette de 20 €

Caution

Loyer (€) : 800
Caution (€) : 200
 Charges (€) :
 Assurances (€) :

Evénement
 Participation (%)
 Situation finan
 nombre de mois 3
 1 rue Madeleine (L)

- Message suivi financier
- Absences/Vacances justifiées
-
- Paiement APL reçu
- Remboursement APL
- Manque APL
- Paiement Participation/Loyer
- Régularisation (A charge)
- Régularisation (Restitution)
- Relance
-
- Jours de gratuité
- Paiement Caution
- Remboursement Caution
- Appel Caution

Il est possible de gérer la caution pour le locataire/hébergé

- La caution est définie au niveau du logement
- On trace tout paiement lié à la caution
- On trace le remboursement de la caution
- L'appel de caution se fait
 - Soit dans « Evénement »
 - Soit lors du 1^{er} mois de l'affectation

Situation financière - **APL** : -755 € - **Caution** : -80 € / 123 € - **Dette** : -547 € - **Epargne** : 20 € -

Génère l'attestation associée

Permet l'accès à l'historique

Montants payés

Montants dus

Historique Filtre : caution X

Dates	Evénement	Commentaire	Doc	Rédacteur	
21/08/2024	Paiement Caution	Montant 20 € ;		NGUYEN Richard le 21/08/2024 12:03	X
21/06/2024	Paiement Caution	Montant 23 € ;		NGUYEN Richard le 21/08/2024 12:02	X
21/05/2024	Appel Caution	Montant 123 € ;		NGUYEN Richard le 21/08/2024 12:02	X

si erreur, les profils Responsable et Comptable peuvent supprimer

APL : 1/3

Lors de l'appel, le montant de l'APL est estimé dans la fiche du bénéficiaire

cerfa - Montant Allocation logement : 151

Evénement
Participation (%)
Situation finan
nombre de mois 3
1 rue Madeleine (L)

- Message suivi financier
- Absences/Vacances justifiées
- Paiement APL reçu
- Remboursement APL
- Manque APL
- Paiement Paticipation/Loyer
- Régularisation (A charge)
- Régularisation (Restitution)
- Relance
- Jours de gratuité
- Paiement Caution
- Remboursement Caution
- Appel Caution

Il est possible de gérer les Allocations Logement pour le locataire/hébergé

- On trace tout paiement de la CAF

- On peut régulariser les montants dûs au titre de la CAF

- « Remboursement » : cas où la CAF a donné PLUS que l'estimé

- « Manque APL » : cas où la CAF a MOINS donné que l'estimé

➔ Les appels APL sont générées automatiquement lors de l'émission de l'Appel

Situation financière - APL : -755 € - Caution : -80 € / 123 € - Dette : -547 € - Epargne : 20 € -

Historique Filtre : APL X

Dates	Evénement	Commentaire	Doc	Rédacteur	
01/06/2024	Appel provision APL	Montant 151.00 € ;		NGUYEN Richard le 09/08/2024 12:25	X
01/05/2024	Paiement APL reçu	Montant 151 € ;		LEGRAIS Marie le 21/08/2024 14:49	X

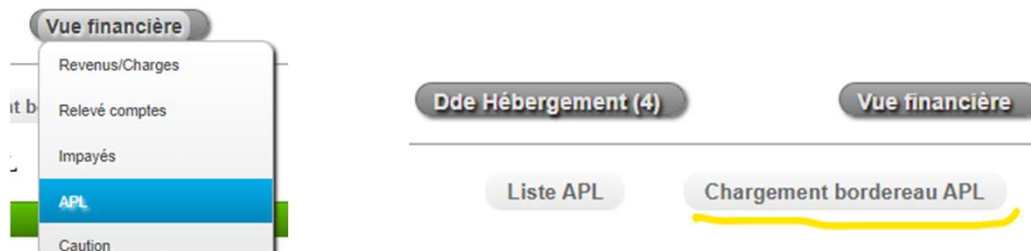
Permet l'accès à l'historique

Solde APL

si erreur, les profils Responsable et Comptable peuvent supprimer

APL : 2/3

Il est possible d'importer le bordereau de la part de la CAF



La procédure est rappelée à l'écran

```
-----  
:  CODE      NUMERO  :                ALLOCATAIRE      :  DATE  :  DATE  :  C P G  :  RETENUE  :  MONTANT  :  RLS  :  
: PROGRAMME  LOCATAIRE : NUMERO          NOM PRENOM          :  DEBUT  :  FIN   :         :          :  NET     : MENSUEL :  
:-----
```

Copier ci-dessous le bordereau de la CAF

A partir du fichier PDF issu de la CAF, copier son contenu (CTRL + A Puis CTRL + C) puis cliquer ci-dessous et coller le contenu (CTRL + V)

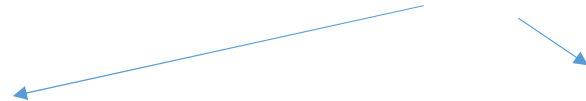
Lancer l'import

APL : 3/3

Il est possible de générer les CERFA type avec les informations connues

Evénement ---

Participation (%) : - Prestations : Demi-pension(-75 €) - N° Allocataire : 222 - cerfa cerfa - Montant Allocation logement : 151



ALLOCATIONS FAMILIALES **MSA** **santé famille retraite services** **cerfa** 11362*04

Demande de versement direct allocation de logement

Art. L.553-4 et L.835-2 du code de la sécurité sociale

A remplir par le propriétaire-bailleur, le gestionnaire de l'établissement ou le prêteur.

L'allocation de logement peut être versée directement au propriétaire-bailleur, au gestionnaire ou à l'organisme de prêt, s'il le demande. Dans ce cas, elle est déduite du montant du loyer ou de la redevance ou des remboursements de prêt. Pour cela, le propriétaire-bailleur, le gestionnaire ou le prêteur doit compléter cette demande.

En location, cette demande n'est possible que si le logement répond aux caractéristiques de la décence (décret 2002-120 du 30 janvier 2002)

Le propriétaire-bailleur, le gestionnaire ou le prêteur : je soussigné(e)
(ou le mandataire éventuellement)

Nom ou raison sociale **CHRS LA Halte** Prénom _____
Adresse **123 rue des peupliers**
Code postal **87120** Commune **Saint - Gervais**
N° de téléphone : 0 1 6 1 2 3 4 5 6 7 8
N° de fax : _____ Adresse e-mail : direction @ chrs_la_halte.org
N° SIRET : **802 638 169 00026**

demande que tous les paiements d'allocation de logement dus à l'allocataire désigné ci-dessous me soient versés directement.

Identification du compte pour le versement de l'allocation de logement

IBAN (International Bank Account Number)	BIC (Bank Identifier Code)
FR 76 1 234 1 234 1 234 1 234 1 234	FRSCPPP

ALLOCATIONS FAMILIALES **MSA** **santé famille retraite services** **cerfa** 10842*07

Attestation de loyer

Art. D 542-17 et R 831-11 du code de la Sécurité sociale Arrêté du 22 août 1986

A remplir par le propriétaire, le bailleur, la famille d'accueil...

Nom et prénom ou raison sociale *(du propriétaire, bailleur ou mandataire de la famille d'accueil)* : _____
Adresse : _____
N° de téléphone : _____
N° de fax : _____ Adresse e-mail : _____
N° SIRET : _____

certifie sur l'honneur que M. ou Mme (nom et prénom) : **Coco Coco Dior Dior**, ou Mme (nom et prénom) : _____ est (sont) locataire(s) en titre depuis le **05/11/2023** du logement situé (adresse complète) _____

2 rue lilas

S'agit-il d'une chambre (pièce unique sans WC) ? oui non
Surface réelle du logement (en mètres carrés) : **70** m²
S'agit-il d'une colocation (sauf concubinage) ? oui non. Si oui nombre de colocataires (y compris le demandeur) : _____

Montant mensuel du loyer (payé par le locataire ou le colocataire pour au moins un mois complet)
- Mois d'entrée dans les lieux, précisez ce mois : **11/2023**
Loyer sans les charges : **1110** € Montant des charges : _____ € Si meublé : montant charges comprises _____ €
Montant total du loyer en cas de colocation : _____ €
- Mois de juillet, précisez l'année : _____
Loyer sans les charges : _____ € Montant des charges : _____ € Si meublé : montant charges comprises _____ €

Votre locataire (ou colocataire) est-il à jour dans le règlement de ses loyers ? oui non
S'il n'est pas à jour dans le règlement de ses loyers, mois du dernier loyer acquitté : _____
S'agit-il d'une sous-location ? oui non. Si oui s'agit-il d'une sous-location : _____

Dettes

Evénement ---

Participation (%)

Situation finan

nombre de mois 3

[1 rue Madeleine \(L\)](#)

- Régularisation (A charge)
- Régularisation (Restitution)
- Relance
-
- Jours de gratuité
- Paiement Caution
- Remboursement Caution
- Appel Caution
-
- Epargne (Apport)
- Epargne (Retrait)
-
- Accord dette
- Paiement dette

Il est possible de gérer un compte Dettes pour le locataire/hébergé

- On trace chaque accord de dette
- On trace chaque remboursement

Situation financière **APL** : -755 € - **Caution** : 0 € / 0 € - **Dettes** : -547 € - **Epargne** : 20 € - **Capacité épargne** :

Historique Filtre : dette ✖

Génère l'attestation associée

Permet l'accès à l'historique

Solde des dettes

Dates	Evénement	Commentaire	Doc	Rédacteur	
29/08/2024	Paiement dette	Montant 20 € ; CB		NGUYEN Richard le 21/08/2024 11:48	✖
21/08/2024	Accord de dette	Montant 567 € ; prêt pour Frais colonie de vacances		NGUYEN Richard le 21/08/2024 11:48	✖

si erreur, les profils Responsable et Comptable peuvent supprimer

Epargne

Il est possible de gérer un compte épargne pour le locataire/hébergé

- On trace sa capacité d'épargne théorique par période
- On trace chaque remise d'argent par le bénéficiaire
- On trace toute restitution

Capacité épargne : 10 -

Evénement ---

Participation (%) ---

Situation financière ---

nombre de mois 3

1 rue Madeleine (L)

Epargne (Apport)

Epargne (Retrait)

Situation financière - **APL** : -755 € - **Caution** : 0 € / 0 € - **Dette** : 0 € - **Epargne** : 0 € - **Capacité épargne** : -

Génère l'attestation associée

Permet l'accès à l'historique

Solde de l'épargne

Capacité d'épargne

Historique Filtre : epargne X

Dates	Evénement	Commentaire	Doc	Rédacteur	
21/08/2024	Retrait Epargne	Montant 10 € ; Liquide ; Remis à mme par Géraldine		NGUYEN Richard le 21/08/2024 11:39	X
21/07/2024	Apport Epargne	Montant 20 € ; Liquide		NGUYEN Richard le 21/08/2024 11:38	X
21/06/2024	Apport Epargne	Montant 10 € ; CB		NGUYEN Richard le 21/08/2024 11:38	X

si erreur, les profils Responsable et Comptable peuvent supprimer

Relevé de compte individuel

Il est possible de générer le relevé de compte pour un bénéficiaire depuis sa fiche avec la possibilité de réaliser une extraction au format CSV compatible Excel



Relevé de compte au 21/08/2024 de BLABLA Car

Extraction pour Excel

[\(Téléchargez version CSV\)](#)

Date	Motif	Appel	Paiement	Remboursement	Commentaire	Date paiement	Mode	Hébergement / logement	Dispositif
29/08/2024	Paiement dette		20		CB			1 rue Madeleine	IML avec bail glissant
21/08/2024	Accord de dette	567			prêt pour Frais colonie de vacances			1 rue Madeleine	IML avec bail glissant
21/08/2024	Retrait Epargne			10	Liquide Remis à mme par Geraldine			1 rue Madeleine	IML avec bail glissant
21/08/2024	Paiement Caution		20			21/08/2024		1 rue Madeleine	IML avec bail glissant
21/07/2024	Apport Epargne		20		Liquide			1 rue Madeleine	IML avec bail glissant

Voir la page sur les Synthèses où il est possible de réaliser des relevés de comptes pour tous les bénéficiaires regroupés par thème

Enregistrement des ressources : uniquement cas participation

Dans le cas de participations, il faut enregistrer mensuellement les ressources. Ces dernières comprennent les Revenus moins les charges = Reste à vivre

Détails Ressources/Charges

Ressources + Salaire : | Pension alimentaire : | Total = 750 €

Charges + Assurances : | Total = 55 €

Reste à vivre = 695 €

Pour des questions de facilité car souvent récurrents, les montants sont conservés pour être réutilisés les mois suivants. Ils apparaissent dans l'historique: **par exemple.**

On peut les mettre à jour à tout moment pour les prochaines échéances

Historique

Dates	Evénement	Comr
19/08/2024	Paiement Caution	Montant 5 € ;
19/08/2024	Paiement Caution	Montant 10 € ;
01/05/2024	Appel Participation/Loyer	-4.50 €
01/05/2024	Resources	Ressources = 600 € Charges = 555 € Salaire : 600 € Participation : 10 % Assurances : 555 € Reste à vivre : 45 €

Ressources déjà enregistrées
Elles peuvent être mise à jour tant que la **quittance** n'est pas émise

05/2024	06/2024
Mettre à jour Ressources (R=600 €/C=555 €)	Ressources non définies ! Archiver Ressources
Référence = -0524-1 --- Occupation 1 rue Lucile --- du 01/05/2024 au 31/05/2024 Situé 1 rue lucile 17000 La rochelle	

Ressources NON enregistrées qui empêche la génération de l'appel

Dettes et Impayés : 1/2

De façon automatique le logiciel gère les impayés issus du calcul automatique des quittances. Ainsi, si à la fin du mois lors de l'émission de la quittance, il reste un montant dû, cela est catégorisé comme « Impayé ». Cela ne peut plus être modifié (sauf avec « annuler la/les quittances »)

➔ Le montant non perçu est reporté au mois suivant

05/2024	06/2024
Référence = 04506-0524-2 --- Occupation 1 rue Madeleine --- du 01/05/2024 au 31/05/2024 Situé 1 rue Madeleine + Demi-pension : 75.00 € - Provision APL : 151.00 € + Loyer : 800.00 € Reste à payer de 724 € Impayés (-724.00 €) Reception APL 151.00 €	Référence = 04506-0624-3 --- Occupation 1 rue Madeleine --- du 01/06/2024 au 30/06/2024 Situé 1 rue Madeleine + Demi-pension : 75.00 € + Impayé : 724 € - Provision APL : 151.00 € + Loyer : 800.00 € Reste à payer de 1448 € Annuler l'appel Impayés Réception paiement

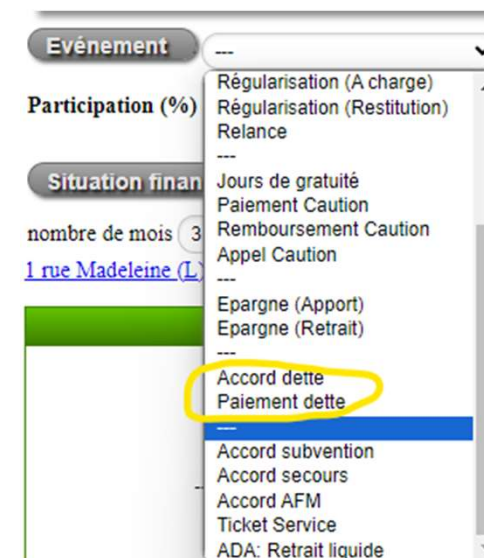
Les dettes n'ont rien à voir avec la gestion des loyers/participations. La dette est le montant du prêt d'argent que la structure accorde à la personne. Il fait l'objet d'accord de modalités de remboursement au cas par cas.

Chaque Accord et Remboursement est historisé



Exemples de dette

- Le locataire demande une somme d'argent en attendant que la CAF lui verse des allocations
- Le locataire a cassé un meuble, il peut le rembourser à son rythme



Dettes et impayés : 2/2

Une pratique courante est de transformer les impayés en dettes car cela permet de générer des quittances sans faire mention d'impayés, ce qui peut être moins pénalisant dans les futurs dossiers de demande de logement

→ c'est une décision au cas par cas gérée par la structure

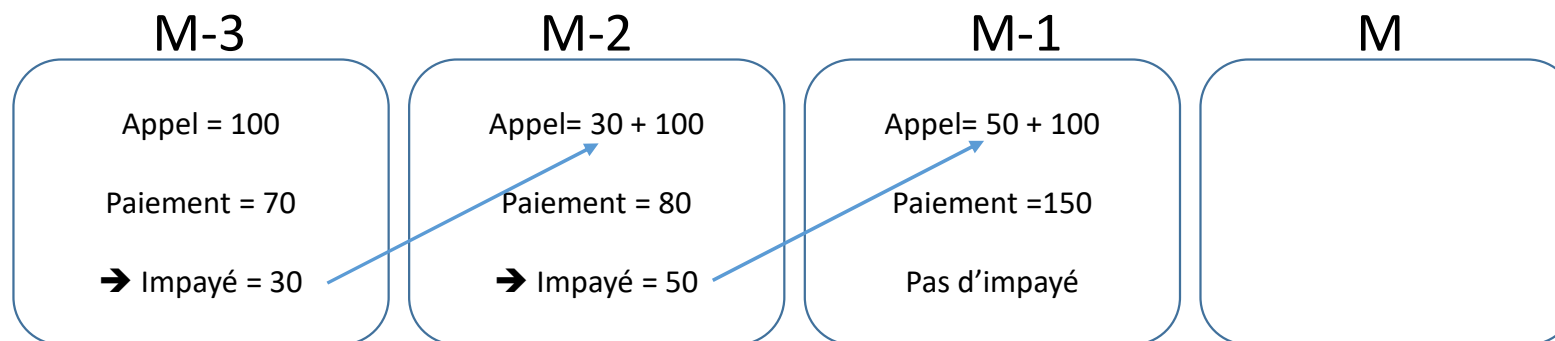
En pratique, il faut

- 1) faire apparaître sur la quittance que le loyer a été payé en totalité (→ pas d'impayé)
- 2) Générer un accord de dettes du même montant pour le mois considéré

Il est possible de générer plusieurs accords de dettes, alors les montants des dettes s'accumuleront

Impayés versus Dettes : exemples

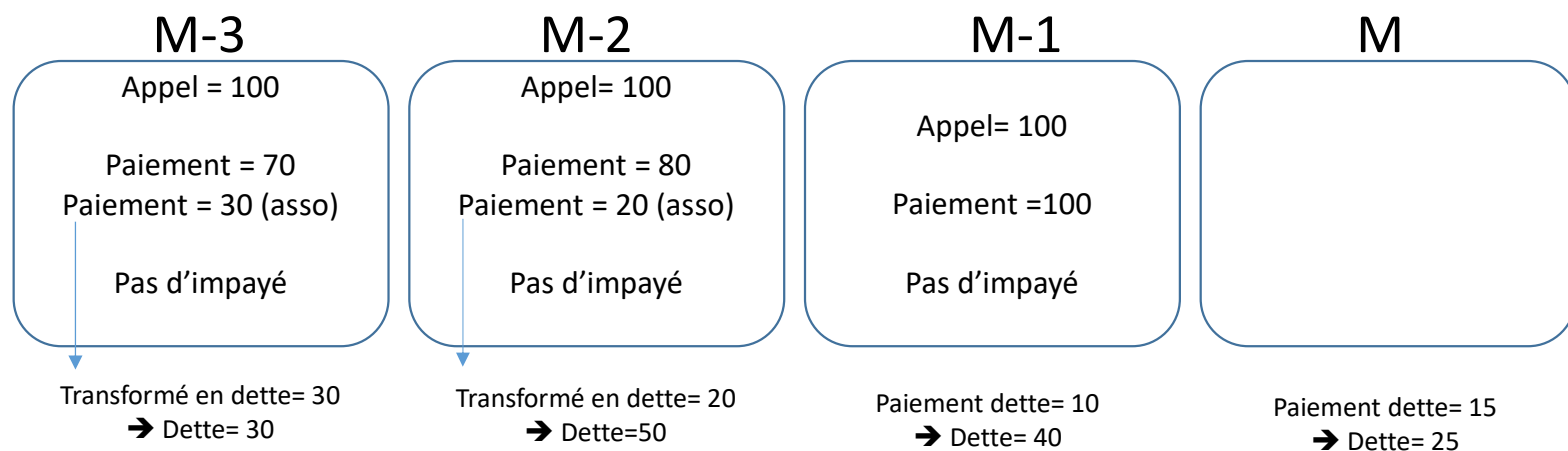
Les impayés



Les impayés sont reportés au mois suivant et sont tracés dans les quittances

Les dettes n'apparaissent pas dans les quittances et permettent un échéancier

Les dettes



Tableaux de synthèse : 1/3

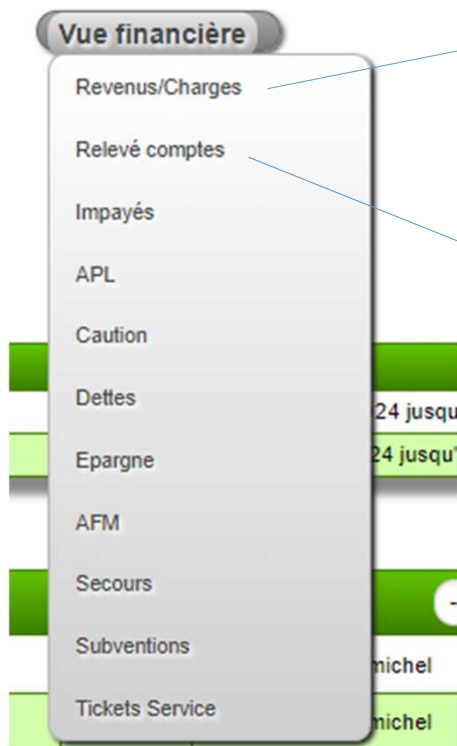
Le bouton gris **Vue financière** (pas le menu déroulant) permet d'afficher TOUS les détails mensuels des bénéficiaires sur les 4 derniers mois.

Il est possible d'agir directement depuis ce tableau de synthèse, tout comme depuis la fiche du bénéficiaire.

629804	649804	679804	699804
<p>2. rue des Lilas (L.) : Aspretive TOURE (I) (09/11/2023-)</p> <p>Reference = 0330-0034-1 --- Occupation 2, rue des Lilas --- du 01/05/2024 au 31/05/2024 Situa 2 rue lilas</p> <p>Reste à payer de -0 C</p> <p>✓</p>	<p>2. rue des Lilas (L.) : Aspretive TOURE (I) (09/11/2023-)</p> <p>Reference = 0330-0034-1 --- Occupation 2, rue des Lilas --- du 01/05/2024 au 31/05/2024 Situa 2 rue lilas</p> <p>+ Loyer : 1110,00 C + Prix en charge par Structure Formation : 672,60 C + Participation demandée : 137,60 C + Paiement : 140 C ; Date paiement = 26/05/2024 ; Mode paiement = Chèque</p> <p>Reste à payer de 2,40 C</p> <p>Mettre la note</p> <p>Top parcs (2,40 C)</p> <p>✓</p>	<p>2. rue des Lilas (L.) : Aspretive TOURE (I) (09/11/2023-)</p> <p>Reference = 0735-1 --- Occupation 2, rue des Lilas --- du 01/07/2024 au 31/07/2024 Situa 2 rue lilas</p> <p>+ Loyer : 1110,00 C + Prix en charge par Structure Formation : 672,60 C + Participation demandée : 137,60 C</p> <p>Reste à payer de 135,2 C</p> <p>Modifier l'appel</p>	<p>2. rue des Lilas (L.) : Aspretive TOURE (I) (09/11/2023-)</p> <p>Reference = 0824-1 --- Occupation 2, rue des Lilas --- du 01/08/2024 au 31/08/2024 Situa 2 rue lilas</p> <p>+ Loyer : 1110,00 C + Prix en charge par Structure Formation : 670,20 C + Participation demandée : 136,80 C</p> <p>Reste à payer de 136,8 C</p>
...	<p>2. rue des Lilas (L.) : Aspretive TOURE (I) (09/11/2023-)</p> <p>Reference = 0824-1 --- Occupation 2, rue des Lilas --- du 06/08/2024 au 31/08/2024 Situa 2 rue lilas</p> <p>+ Loyer : 800,87 C</p> <p>Reste à payer de 800,87 C</p> <p>Modifier l'appel</p> <p>Ajust appel Coche 188 C</p>
<p>2. rue des Lilas (L.) : Esco Dier (I) (05/11/2023-)</p> <p>Reference = 0524-2 --- Occupation 2, rue des Lilas --- du 01/05/2024 au 31/05/2024 Situa 2 rue lilas</p> <p>+ Loyer : 1110,00 C + Paiement : 60 C ; Date paiement = 21/05/2024 ; Mode paiement = Chèque</p> <p>Reste à payer de 1050 C</p> <p>Modifier l'appel</p>	<p>2. rue des Lilas (L.) : Esco Dier (I) (05/11/2023-)</p> <p>Reference = 0824-3 --- Occupation 2, rue des Lilas --- du 01/08/2024 au 31/08/2024 Situa 2 rue lilas</p> <p>+ Loyer : 1110,00 C + Paiement : 150 C ; Date paiement = 26/08/2024 ; Mode paiement = Chèque</p> <p>Reste à payer de 960 C</p>	<p>2. rue des Lilas (L.) : Esco Dier (I) (05/11/2023-)</p> <p>Reference = 0735-1 --- Occupation 2, rue des Lilas --- du 01/07/2024 au 31/07/2024 Situa 2 rue lilas</p> <p>+ Loyer : 1110,00 C</p> <p>Reste à payer de 1110 C</p>	<p>2. rue des Lilas (L.) : Esco Dier (I) (05/11/2023-)</p> <p>Reference = 0824-1 --- Occupation 2, rue des Lilas --- du 01/08/2024 au 31/08/2024 Situa 2 rue lilas</p> <p>+ Loyer : 1110,00 C</p> <p>Reste à payer de 1110 C</p>
<p>2. rue des Lilas (L.) : Esco Dier (I) (05/11/2023-)</p> <p>Reference = 0524-1 --- Occupation 2, rue des Lilas --- du 01/05/2024 au 31/05/2024 Situa 2 rue lilas</p> <p>+ Paiement : 420 C ; Date paiement = 26/05/2024 ; Mode paiement = Chèque</p> <p>Reste à payer de 1000 C</p>	<p>2. rue des Lilas (L.) : Esco Dier (I) (05/11/2023-)</p> <p>Reference = 0824-1 --- Occupation 2, rue des Lilas --- du 01/08/2024 au 31/08/2024 Situa 2 rue lilas</p>	<p>2. rue des Lilas (L.) : Esco Dier (I) (05/11/2023-)</p> <p>Reference = 0735-1 --- Occupation 2, rue des Lilas --- du 01/07/2024 au 31/07/2024 Situa 2 rue lilas</p>	<p>2. rue des Lilas (L.) : Esco Dier (I) (05/11/2023-)</p> <p>Reference = 0824-1 --- Occupation 2, rue des Lilas --- du 01/08/2024 au 31/08/2024 Situa 2 rue lilas</p>

Tableaux de synthèse : 2/3

Sous le bouton « Vue financière », il est proposé plusieurs vues de synthèses



Listing des revenus et charges : 07/2024 [\(Téléchargez version CSV\)](#)

Nom	Logement	Dispositif	Participation	Periode	Revenus	Charges	Référent
Augustave TOURE (F)	2_rue des Lilas (L)	PENSION FAMILLE	20 %	2023-11-06 -->	700 €	12 €	
DDDDD Venus (E)	CH 2 (L)	PENSION FAMILLE	10 %	2023-05-26 -->	Revenus non définis !	Charges non définies !	
Joseph	CH 2 (L)	PENSION FAMILLE	12 %	2023-06-26 -->	Revenus non définis !	Charges non définies !	

« **Revenus/Charges** » permet de lister pour un mois donné et pour tous les bénéficiaires ayant une participation, si les ressources ont bien été enregistrées

« **Relevé de comptes** » permet, dans des tableaux séparés et exportables au format CSV pour tous les bénéficiaires d'une période, de lister les relevés suivants:

[\(Téléchargez version CSV\)](#)

Période	Nom	Motif	Appel	Paiement	Remboursement	Commentaire	Date paiement	Mode	Hébergement / logement
---------	-----	-------	-------	----------	---------------	-------------	---------------	------	------------------------

- Relevé de compte Redevances
- Relevé de compte Paiements
- Relevé de compte Caution
- Relevé de compte APL
- Relevé de compte Dettes
- Relevé de compte Epargne

Tableaux de synthèse : 3/3

Vue financière

- Revenus/Charges
- Relevé comptes
- Impayés
- APL
- Cautions
- Dettes
- Epargne
- AFM
- Secours
- Subventions
- Tickets Service

Ce choix permet de ne lister que les bénéficiaires qui ont eu des impayés ces 3 derniers mois avec le détail mensuel

Ces menus permettent, pour chacun des thèmes, de lister le solde de chaque bénéficiaire, par exemple:

Synthese Cautions

Dispositif	Nom	Appel	Paiement	Remboursement	Solde
IML	ALEX (E)	55	30	0	-25
IML	Alexandra Joé	55	0	0	-55

Ces menus listent les Secours ou Subventions accordés sur une période

Période = Début: Fin:

Nom	date	Montant	Motif	Commentaire	Auteur
Camara BENAHOUD	05/05/2023	100 €	CH 2 (L)	bbbbbb	LEGRAIS Marie le 05/05/2023 13:32
Camara BENAHOUD (F)	02/02/2023	100 €	La maison du bonheur (L)		LEGRAIS Marie le 02/02/2023 12:04
Adelaide PERCHE (fkinglghhf) (E)	02/02/2023	150 €	CH 2 (L)		LEGRAIS Marie le 02/02/2023 11:58

Ce menu liste les Tickets Services distribués sur la période

Période = Début: Fin:

Nom	date	Montant	Nombre	Commentaire	Auteur
KEVIN PHI	22/05/2023	8 €	10		LEGRAIS Marie le 22/05/2023 10:52

Documents générés

Le logiciel génère plusieurs documents

- Appels de loyer/participation

- Quittances

- Appel de caution

- Paiement Caution

- Remboursement de caution

Quittance

le 22/08/2024,

LOGO Structure

Structure Formation
117 rue des peupliers; 92100 Boulogne
098598984
jm@fixeo.com

Objet : Quittance

Madame ALEX (F)
boulevard Deltour - 31500 Toulouse

Quittance -0824-1

du 01/08/2024 au 31/08/2024	Montants
Impayé	13.33 €
Loyer	350.00 €
Paiement	363.33 €

09/08/2024; Chèque;

Pas de paiement attendu

Avis d'échéance

le 22/08/2024,

LOGO Structure

Structure Formation
117 rue des peupliers; 92100 Boulogne
098598984
jm@fixeo.com

Objet : Avis d'échéance

Madame ALEX (F)
boulevard Deltour - 31500 Toulouse

Avis d'échéance 06112-0824-1

du 01/08/2024 au 31/08/2024	Montants
Impayé	13.33 €
Loyer	350.00 €
Total à régler	363.33 €

En cheque, en liquide ou virement avant le 10 du mois

..... A remettre avec paiement

Référence = 06112-0824-1
ALEX (F)
CH 3 (L)
du 01/08/2024 au 31/08/2024
Montant = 363.33 euros

RIB = LCL : FR7630006000011234567890187

Le talon contient aussi les informations de RIB, conditions de paiement, etc qui sont décrites dans le slide [configuration](#)

Cas particuliers : Régularisations

Il est possible d'ajouter des Régularisations à l'Appel / Quittance

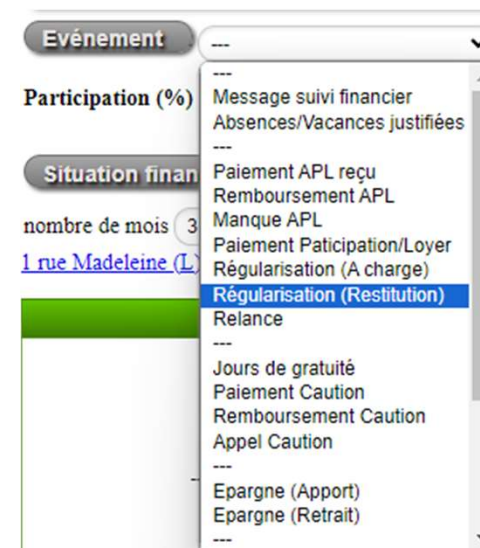
- 1) Soit à Charge : c'est-à-dire un montant supplémentaire à payer
- 2) Soit à Restituer : c'est-à-dire que l'on souhaite réaffecter à la personne

Exemple de « à charge »

- Le locataire a cassé du matériel qu'il doit rembourser
- Les charges locatives précédemment prise en comptes ont été réajustées à la hausse

Exemple de « Restitution »

- Les charges locatives précédemment prise en comptes étaient surestimées, il faut alors restituer un montant trop perçu



Remarques: les mouvements des Epargnes, Dettes , APL et des Cautions ne doivent pas être traités par les restitutions

Cas particuliers : jours de gratuité

Il est possible de déclarer des jours de gratuité (Cas type des CHRS)

The screenshot shows a software interface with a dropdown menu open. The dropdown is titled 'Evénement' and contains the following items: Message suivi financier, Absences/Vacances justifiées, Paiement APL reçu, Remboursement APL, Manque APL, Paiement Participation/Loyer, Régularisation (A charge), Régularisation (Restitution), Relance, Jours de gratuité (highlighted in blue), Paiement Caution, Remboursement Caution, Appel Caution, Epargne (Apport), and Epargne (Retrait). The background shows a form with fields for 'Participation (%)', 'Situation financière', 'nombre de mois' (set to 3), and '1 rue Madeleine (L)'.

Evénement

Jours de gratuité



Date concernée: 21/08/2024

Nombre de jours 6

Commentaire :

Ajouter 1 rue Madeleine (L)

Attention : le logiciel ne sait pas faire le report du nombre de jours d'un mois sur l'autre

Cas particuliers : Corriger un événement

Il est tout à fait possible de corriger une saisie

- 1) Soit quand il y a une croix dans l'historique (Responsable et Comptable uniquement) et après confirmation
- 2) Soit pour ceux apparaissant dans l'Appel et la Quittance, **en ressaisissant la valeur à la date concernée**

Dans ce cas, il vous sera demandé s'il faut **remplacer** la valeur existante ou **l'ajouter**

Cas particuliers : Statistiques

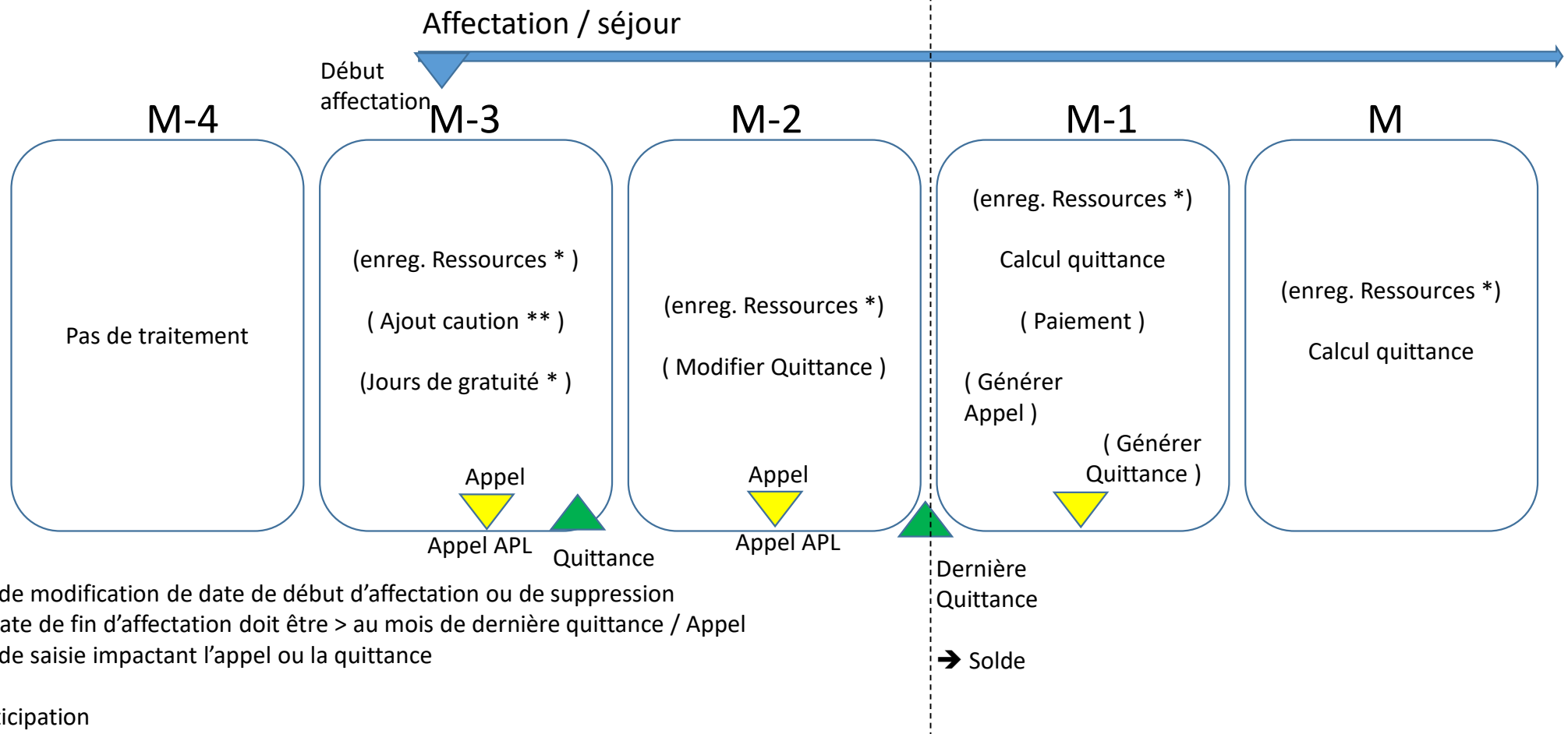
Voir le support dédié Page 26 à 29 : https://www.fixeo.fr/Formation_Statistiques.pdf

Principal piège : la date de fin doit inclure la dernière nuit à comptabiliser

Ainsi si vous souhaitez les statistiques sur toute l'année 2023 : il faut saisir du 01/01/2023 au 01/01/2024

Annexes

Historique



- Pas de modification de date de début d'affectation ou de suppression
- La date de fin d'affectation doit être > au mois de dernière quittance / Appel
- Pas de saisie impactant l'appel ou la quittance

* Si participation

** Si caution indiqué au logement



Phase 3

Au prorata de la présence - gratuité

Loyer (L)
Assurances (L)
Charges (L)
+ Exceptionnel
+ Prestations

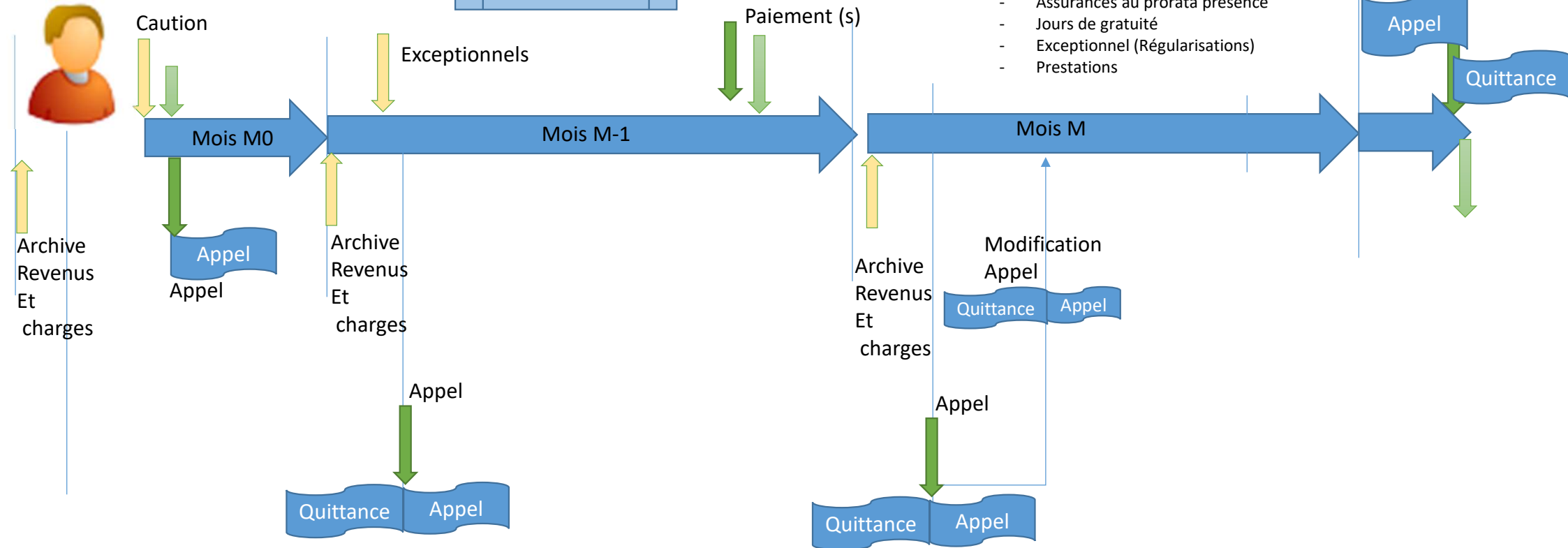
Quittance

- Dernier Appel
- + Paiement depuis

Appel

- Impayés = dernier Appel + paiement depuis

- loyer au prorata présence
- Charges au prorata présence
- Assurances au prorata présence
- Jours de gratuité
- Exceptionnel (Régularisations)
- Prestations





Phase 3



Au prorata de la présence - gratuité

Loyer (L)
Assurances (L)
Charges (L)
- APL
+ Exceptionnel
+ Prestations

Quittance

- Dernier Appel
- + Paiement depuis

Appel

- Impayés = dernier Appel + paiement depuis

- loyer au prorata présence
- Charges au prorata présence
- Assurances au prorata présence
- Jours de gratuité
- Exceptionnel (Régularisations)
- Prestations

Caution

Exceptionnels

Paiement (s)

Mois M0

Mois M-1

Mois M

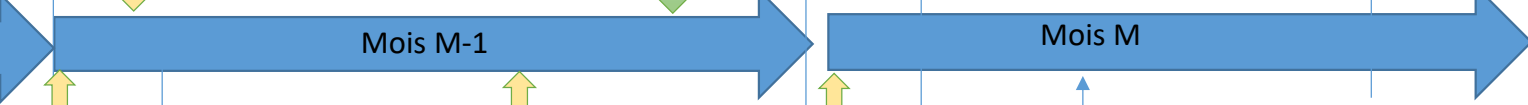
Appel

Quittance

Archive Revenus Et charges

Montant APL attendu

Dde apl



Relance (SMS)

Archive Revenus Et charges

Modification Appel

Quittance Appel

APL

Appel

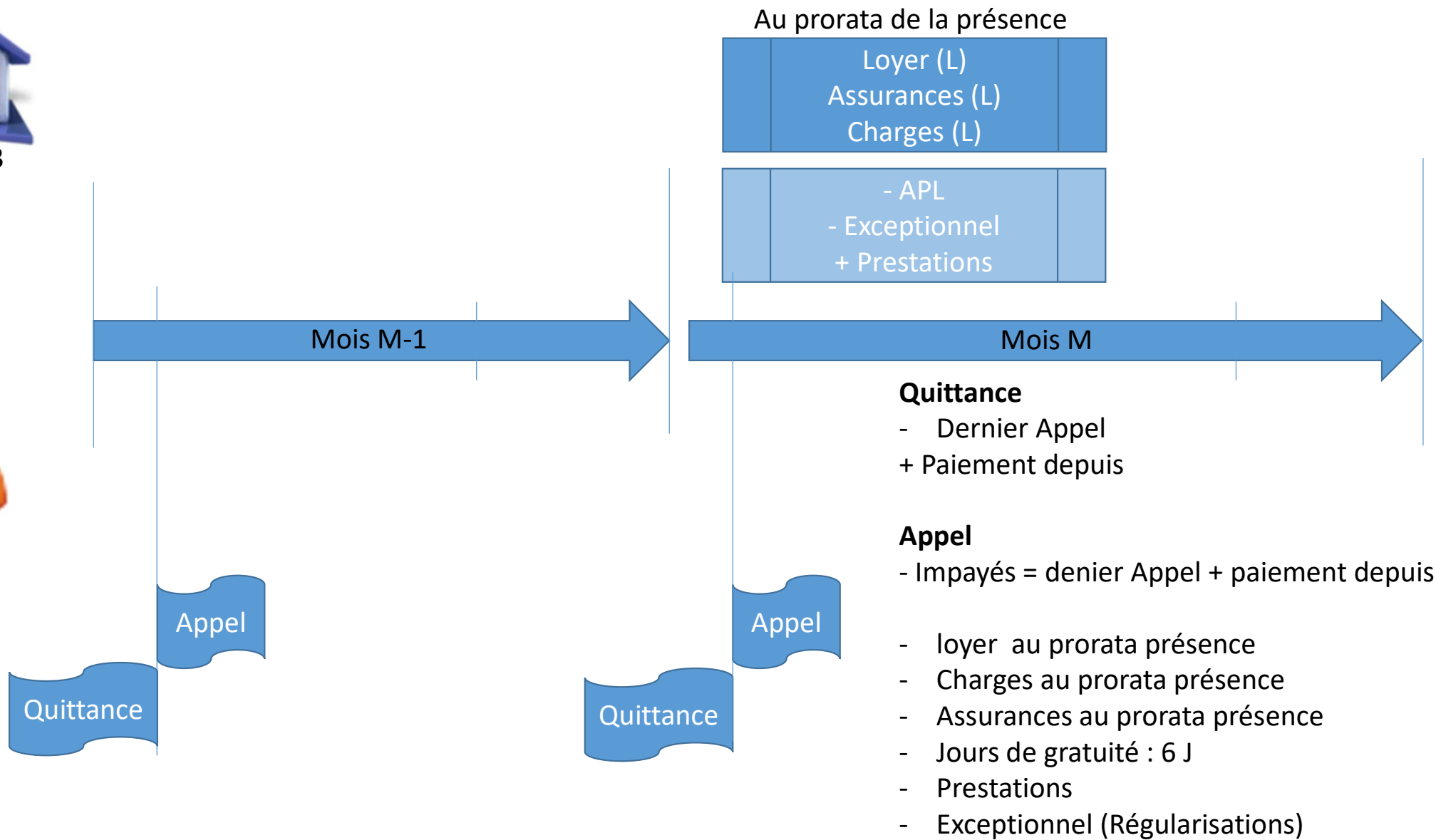
Quittance Appel

APL

APL



Phase 3



Différence « Affectation » vs « Séjour »



Affectation

Ch1 Urgence



Ch2 Urgence



Même dispositif et
même nombre de personnes

séjour

Urgence

Ch2 Urgence

